

# INTERESSEMENT 2022

## Simplifié et harmonisé.

Le 8 juin, vos représentants syndicaux ont participé à la négociation des critères opérationnels pour l'année 2022.

### Performance économique

70% résultats

**Airbus S.A.S**

30% résultats

**Airbus Commercial**

### Performance opérationnelle

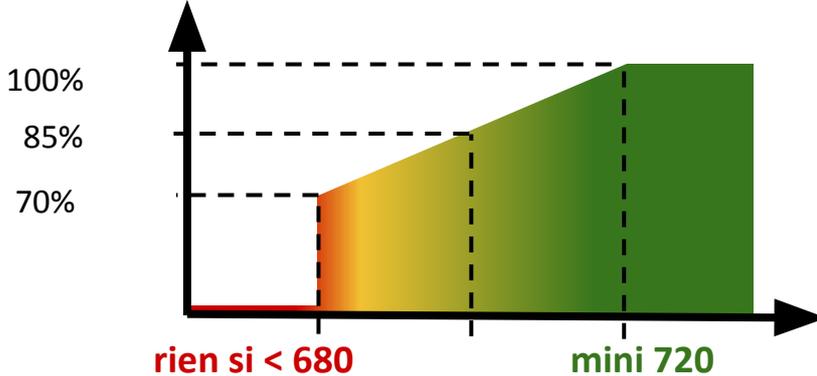
**Airbus Commercial et Atlantic**

50%: livraisons d'avions civils par Airbus Commercial

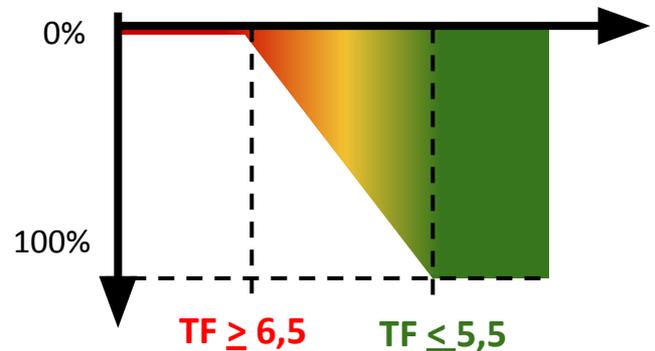
50%:accidentologie du Groupe Airbus Atlantic (incluant les filiales)

Concernant les critères opérationnels, la Direction propose pour 2022 les objectifs suivants:

Nombre de livraisons : 720



Accidentologie (TF1/FR1) : -15% / 2021



### Considérations CFE-CGC:

La CFE-CGC avait demandé de neutraliser les effets comptables de la création d'Airbus Atlantic. La prise en compte des résultats économiques d'Airbus Commercial y répond.

- La CFE-CGC note ces objectifs simplifiés (même si ambitieux) et harmonisés avec Airbus Commercial.
- Les critères opérationnels sont mesurables.
- La temporalité est donnée par l'aspect annuel de l'avenant de l'accord.

**La CFE-CGC Airbus Atlantic signera cet accord conforme à ses attentes et indispensable pour bénéficier d'un régime fiscal avantageux.**

**S'opposer parfois**

**Proposer toujours**

**Construire souvent**